

La biodiversité a-t-elle vraiment un prix ?

François Letourneux *

Libération, 2 novembre 2010

A Nagoya, où s'est tenue la conférence des Nations unies sur la diversité biologique, Pavan Sukhdev a rendu public son rapport sur l'«Economie de la biodiversité et des services écosystémiques». Est-il utile, est-il indispensable de donner un prix à la nature pour parvenir à mieux en protéger les richesses et les dynamismes ?

Le 31 mars, le jugement en appel de la marée noire de l'Erika confirmait que, pour la première fois, les guillemots mazoutés, oiseaux des mers sans maître ni chasseur, avaient une valeur qui justifiait que ceux qui se battent pour leur protection soient indemnisés. Ce privilège était jusqu'alors réservé aux oiseaux d'élevage ou au gibier et l'indemnisation du préjudice ne concernait que leurs propriétaires et leurs usagers. C'est comme si la nature cessait enfin d'être transparente, devenait une réalité pour les juges. Grande victoire pour nous tous, militants des organisations de protection de la nature, au premier rang la Ligue de protection des oiseaux qui s'était battue pour faire triompher cette idée.

Les abeilles, en fécondant les plantes dont nous nous nourrissons, les vers de terre, en travaillant le sol et en l'enrichissant, remplissent gratuitement des fonctions essentielles. Il y a un risque que ce qui est gratuit soit considéré comme ne valant rien et que nous n'en découvriions le prix que lorsque nous en sommes privés. C'est cela, les «services écosystémiques» que l'on cherche à évaluer.

L'entrée de la biodiversité dans le champ de l'économie est donc sans doute utile aujourd'hui. Mais pour combien de temps ? Donner un prix aux constituants du vivant, évaluer les services qu'ils nous rendent, n'est-ce pas continuer de les considérer comme des objets étrangers dont notre espèce, l'espèce humaine, pourrait se tenir à distance pour en être «maître et possesseur» ?

Il y a cent cinquante ans, Darwin nous a notamment aidés à remettre en cause deux idées reçues. La première est celle d'une nature-créeation immuable, dont les éléments constitutifs seraient fixes. Nous savons aujourd'hui que la vie n'a cessé d'évoluer et de se transformer, et que c'est ce mouvement de la vie qu'il nous faut accompagner. La seconde est celle d'un «propre de l'homme» qui nous distinguerait des autres formes de vie sur terre au point, justement, de ne plus en être solidaires. Nous savons aujourd'hui que si notre espèce a des particularités, des traits propres, elle a surtout beaucoup de traits communs avec les autres êtres vivants. Nous sommes une part de la biodiversité, intimement liée à ses autres composantes et à leur évolution.

La grande communauté humaine qui rassemble nos sociétés est elle-même une partie d'une autre communauté plus vaste encore, celle du «vivant dans sa diversité», comme dit Patrick Blandin, professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, ancien directeur de la Grande Galerie de l'évolution. Nous en sommes membres et acteurs. La

biodiversité, ce n'est pas une réalité extérieure. C'est notre famille. Alors que penser du recours aux seuls indicateurs économiques pour appréhender des liens familiaux ? Voici une petite histoire qui concerne ma famille la plus proche.

Le 10 juin 1792, le registre des baptêmes de Cayenne mentionne celui de «Louise-Victoire, fille naturelle d'Abeline, négresse libre âgée d'environ trois semaines». Avec cette première trace dans l'état civil, ma lointaine grand-mère, à la différence de ses propres mère et grand-mère, rejoignait la société des hommes libres et cessait d'avoir une valeur économique. Peut-être qu'avoir eu une valeur économique avait, en incitant leurs propriétaires à les ménager, contribué quelque temps à protéger les ancêtres de Louise-Victoire. Les aborigènes arawaks des Antilles n'en avaient pas. Ils ont été éliminés purement et simplement.

Chercher à s'appuyer sur leurs valeurs économiques pour qualifier les rapports que nous avons avec les autres constituants du «tissu vivant de la planète», dont parle l'écologue Robert Barbault, est peut-être temporairement un moindre mal, mais il faut dès aujourd'hui réfléchir aux moyens d'abandonner au plus vite cette démarche peu honorable.

*Président du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de Nature